

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 24 (1977)
Heft: 11-12

Artikel: L'OTAN sans protection civile
Autor: Thalmann, Jörg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bombardiers stratégiques avec des ogives nucléaires munies de têtes chercheuses.

Il semble que l'Union soviétique possède 2404 systèmes porteurs nucléaires stratégiques: 1452 fusées intercontinentales, 812 fusées de sous-marins réparties entre 60 sous-marins atomiques et 140 bombardiers stratégiques avec des ogives nucléaires munies de têtes chercheuses. Ces deux pays disposent en outre de dizaines de milliers d'armes atomiques tactiques. A la fin de l'année 1976, les réacteurs atomiques produisaient sur le plan mondial 79 000 mégawatts. 173 réacteurs pouvaient produire dans 19 pays 16 tonnes de plutonium par année. On trouve approximativement 30 % de la capacité nucléaire dans 15 pays ne disposant pas d'armes nucléaires. Vers la fin de l'année 1980, le monde disposera au total de 50 tonnes de plutonium approximativement. D'ici là, l'Autriche, le Brésil, la Finlande, la Hongrie, l'Iran, la Corée du Sud, Taïwan et la Yougoslavie posséderont également des réacteurs atomiques. Vers 1984, on admet que 28 pays sans armes atomiques pourront produire dans leurs réacteurs atomiques approximativement 30 tonnes de plutonium par an, ce qui correspondrait à 10 bombes

atomiques de 20 kilotonnes (kt) par jour.

Selon le Sipri, le contrôle de la propagation des armes atomiques est rendu très difficile par le fait que de petits pays peuvent facilement produire de la matière fissile.

Pour moins de 20 millions de dollars, il est possible d'acquérir discrètement sur le marché les éléments nécessaires à la construction d'un tel réacteur. Selon le Sipri, il est encore plus difficile de contrôler le plutonium lorsque des réacteurs surrégenrateurs sont produits selon les usages du commerce.

Le Sipri estime que le traité interdisant les essais d'armes nucléaires a été un échec. En effet, il n'est plus possible d'empêcher efficacement la propagation d'armes atomiques; tout au plus peut-on en retarder le processus. L'exportateur d'usines atomiques devrait exiger de ses clients qu'ils adhèrent au traité interdisant les essais d'armes nucléaires ou qu'ils se soumettent tout au moins au même système de sécurité internationale que les pays signataires du traité. Cette clause n'a pas encore été insérée par un seul fournisseur. Il serait également possible de retarder la propagation d'armes atomiques en concluant des moratoires concernant la cons-

truction d'usines de recyclage de combustible nucléaire et de réacteurs surrégenrateurs jusqu'à ce qu'il soit établi d'une manière évidente que ces réacteurs sont nécessaires et que la Commission internationale de l'énergie atomique contrôle les usines multinationales d'enrichissement d'uranium. Selon le Sipri, la mesure la plus efficace serait le désarmement nucléaire.

Le développement de missiles (Cruise missile) pourrait propager d'une manière inquiétante les systèmes porteurs nucléaires, selon le Sipri. Ils sont en effet très précis et d'un coût relativement bas. S'ils le voulaient, la plupart des Etats, même ceux qui sont en voie de développement, pourraient produire des missiles (Cruise missile) efficaces et peu compliqués, à condition de disposer d'une industrie d'armement d'importance moyenne pour avions à réaction et missiles. Des Etats de ce genre sont ou seront bientôt à même de préparer pour leur propre usage des missiles (Cruise missile), soit un système porteur sérieux au point de vue stratégique. Parmi ces pays non industrialisés dotés d'une industrie de l'armement bien développée figurent l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, Israël et Taïwan. Cette liste s'allongera rapidement si cette tendance devait persister.

L'OTAN sans protection civile

(«Basler Zeitung»)

Pendant des dizaines d'années, l'OTAN a concentré tous ses efforts sur l'armement militaire. Aujourd'hui, elle réalise que la protection civile joue un rôle important dans la conduite moderne de la guerre et que, dans ce domaine, elle se trouve face au néant.

Par Jörg Thalmann, Bruxelles

Les chiffres prouvent qu'il s'agit là d'une énorme lacune: les Etats-Unis consacrent en effet 82,5 millions de dollars par année à la protection civile, alors que les dépenses de l'Union soviétique dépassent un milliard. C'est ce qu'a déclaré John Davies, directeur de l'Office américain de protection civile, dans le rapport qu'il a présenté l'automne passé, lors de la conférence du Comité de la protection civile de l'OTAN. Il s'est ensuite exprimé en ces termes: «Dans son ensemble, la société soviétique est

bien entraînée aux exercices de survie avec le matériel que cela implique et elle possède les connaissances nécessaires à la construction d'abris. Les Soviétiques estiment qu'ils seraient à même de limiter à 5 % de la population les victimes d'attaques nucléaires reciproques.»

A l'Ouest, on improvise et on compte utiliser ce que l'on possède déjà: des tunnels de chemins de fer et des parkings souterrains. Selon les informations provenant de Bruxelles, la Norvège est le seul membre de l'OTAN qui encourage systématiquement la construction d'abris privés. Il est surtout inquiétant de constater que les populations n'ont pas reçu de directives sur la manière de se comporter en cas d'attaque, sans parler des exercices qui leur sont absolument inconnus. Les responsables de la protection civile des différents pays estiment même qu'une évolution rapide

dans ce domaine s'avérerait impossible pour des motifs d'ordre politique. Pour des personnes qui vivent et voyagent dans les pays rattachés à l'OTAN, ce raisonnement est clair: malgré les expériences vécues lors de la Seconde Guerre mondiale, une notion reste ancrée dans les esprits: la défense incombe uniquement à l'armée. Il semble que des exercices de protection civile pourraient provoquer un choc que les politiciens préfèrent éviter.

Les experts de l'OTAN ont encore d'autres sujets d'inquiétude: une crise internationale ou le début d'une guerre pourrait entraîner des migrations parmi les millions de travailleurs étrangers européens. En revanche, les Soviétiques ont prévu systématiquement l'évacuation de la population civile hors des zones exposées. C'est un facteur actif de leur stratégie de crise. Quant à l'OTAN, elle hésite encore à considérer la protection civile comme un élément stratégique. A cet égard, les Suisses ne doivent pas oublier que la situation de l'OTAN ne peut être comparée à la leur. Un petit pays n'a pas le choix: face à des attaques massives venant de l'espace

aérien ou à l'emploi d'armes atomiques, il ne nous reste que la défense passive qui consiste à nous cacher dans des abris qui soient préparés aussi adéquats que possible.

L'OTAN, en revanche, a des options: elle a mis sur pied un énorme arsenal pour la défense et la contre-attaque. Par la dissuasion, elle compte éviter la guerre et non la gagner. Les moyens financiers limités que les pays sont disposés à lui accorder sont-ils mieux investis dans le renforcement de la force de dissuasion ou dans des mesures de prévention au cas où cette dernière échouerait: voilà l'alternative devant laquelle elle se trouve placée. La protection civile devient ainsi un facteur variable, dont la dimension et la fonction doivent être déterminées dans le cadre d'une stratégie globale. L'OTAN doit précisément se prononcer sur le rôle qu'elle entend attribuer à la protection civile sur le plan stratégique. Ce sujet donne actuellement lieu à de vives controverses.

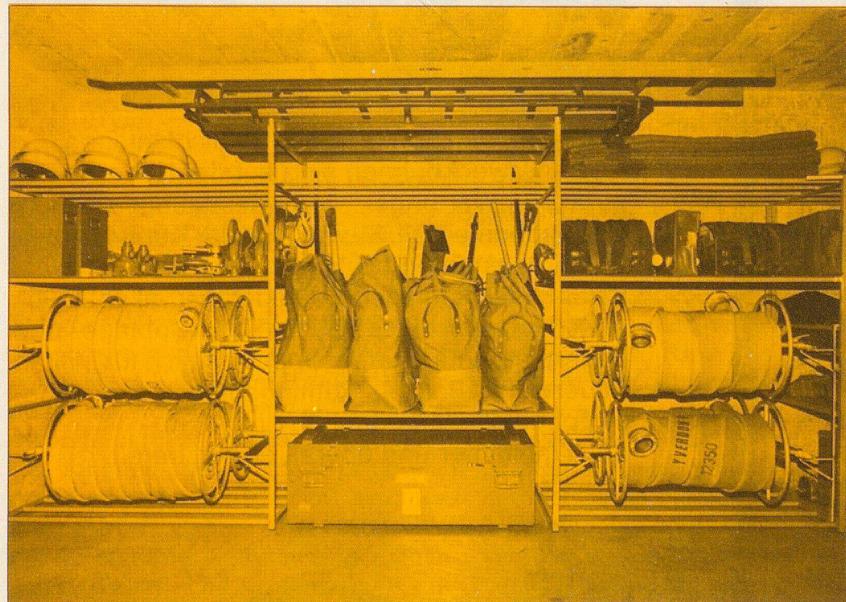
On se trouve en présence de deux thèses opposées. Les experts de l'OTAN (six en tout) et des Etats membres estiment que l'absence d'un potentiel permettant d'évacuer les civils constitue un handicap sérieux et

ils voudraient obtenir des ministres qu'ils y parent en créant le plus rapidement possible un programme efficace dans le domaine de la protection civile. Ils craignent en effet que l'avance soviétique ne compromette l'équilibre des forces et qu'elle encourage les chefs de Moscou à passer à l'attaque, puisqu'ils se sentiront mieux protégés face à une riposte atomique. L'asymétrie dans le secteur de la protection civile devient ainsi un facteur déstabilisant et remet en question «l'équilibre de la peur». Pour les experts de l'OTAN, il n'existe qu'une seule solution: réaliser une protection civile qui rétablisse cet équilibre. Le Congrès américain raisonne différemment: à la mi-mai, une de ses commissions a prétendu dans un rapport qu'on dilapiderait de l'argent en construisant des abris et que les Russes se faisaient des illusions sur l'efficacité de leur protection civile. Elle a admis que leur population civile serait mieux protégée, mais elle a affirmé qu'il était impossible d'empêcher que l'économie ne soit gravement atteinte. A son avis, ce fait suffirait à maintenir les Russes dans la crainte d'une riposte venant de l'Ouest. Les experts de l'OTAN ont répliqué que

ce n'était pas l'efficacité du programme soviétique qui comptait, mais le fait que les Russes y croyaient. Ils ont ajouté que les chefs soviétiques travaillaient à des plans de décentralisation de la production industrielle en tenant compte de la stratégie nucléaire. A leur avis, il serait inadmissible que la population civile de l'Ouest joue le rôle d'otage stratégique aux yeux des stratégies de crise soviétiques.

Telle est la situation actuelle. Les experts alertés par la décision des ministres vont chercher à établir une doctrine en matière de protection civile, puis élaborer des plans en vue de sa réalisation. Le tout sera soumis au Conseil des ministres, puis les différents pays devront passer à l'exécution des mesures.

Une dernière nouvelle nous parvient alors que ce rapport est achevé. Elle souligne l'importance du problème du point de vue stratégique: les Américains ont proposé aux Soviétiques de parler de leur programme de protection civile dans le cadre du Salt et, selon D. Aron (vice-directeur du Conseil de sécurité des Etats-Unis), ces discussions viennent de commencer.



Rayonnage Protub

Un système simple et efficace à des prix avantageux. Une robustesse à toute épreuve. Le montage et le démontage s'effectuent avec une rapidité étonnante. **Sans outil.**

Ein einfaches und wirksames System zu günstigen Preisen. Stabil, schnell montier- und demontierbar **ohne jedes Werkzeug**, sichern diese Vorteile dem Protub-Gestell einen immer grösseren Erfolg zu. Es kann frei im Raum ohne Wandbefestigung und Diagonalen aufgestellt werden.

Multimat SA

Le Chêne

1562 Corcelles / Payerne, téléphone 037 61 63 36

Importateur général pour la Suisse

Agent pour la Suisse romande:

Tubac SA Route de Lausanne, 1401 Yverdon, téléphone 024 21 42 36